

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 4

Rubrik: Le jardin de l'abeille ; La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

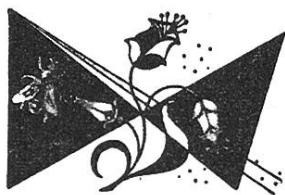
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE JARDIN DE L'ABEILLE

UN ARBUSTE TRÈS MELLIFÈRE

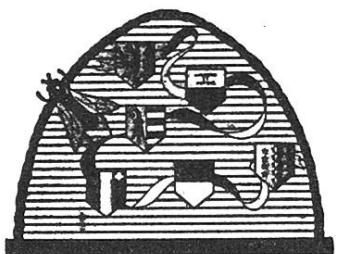
Le lyciet de Barbarie est un arbuste à fleurs de couleur violettes et avec des baies rouges en hiver. Sa renommée mellifère est mondialement connue ; on cite même que sa production peut aller jusqu'à une tonne de miel à l'hectare. Cela nous paraît un peu excessif et nous aimerais bien connaître l'avis des apiculteurs qui ont eu le privilège d'en planter.

Cet arbre est fort robuste, il croît dans n'importe quel sol, ses exigences nutritives sont très modestes et il s'acclimate très bien dans un terrain sec et aride.

Ses rameaux très souples peuvent être conduits en palissade sur fil de fer, ce qui permet de réaliser des haies hautes entourant et protégeant le rucher.

Des plants de lyciet sont à disposition chez M. Raymond Bollin, pépiniériste à Martigny.

Adé.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE

† M. Charles Aeberhart, Mézières

Lundi 4 mars, de nombreux parents et amis ont rendu les derniers honneurs à M. Charles Aeberhart, agriculteur à Mézières, décédé après une longue maladie à l'âge de 85 ans.

Le défunt avait élevé une belle famille de six enfants qui lui font honneur.

Issu d'un canton voisin, M. Aeberhart arriva dans la localité en 1922 et exploita le beau domaine de Montjoret qu'il venait d'acquérir. Homme droit, intègre et très serviable, il fut rapidement accepté dans la région. Agriculteur avisé, travailleur infatigable, il fit partie de plusieurs comités où ses avis étaient très écoutés et il jouissait de l'estime générale.

Ardent patriote, il était membre de la Société des artilleurs et soldats du train de la Glâne. Lors de l'assemblée annuelle il portait fièrement son uniforme de la mobilisation 1914-1918 et avait belle allure.

A côté de son important domaine, le défunt consacra aussi du temps à l'apiculture. Il avait compris le rôle indispensable que joue l'abeille dans la pollinisation des arbres fruitiers. Il possédait un pavillon d'une quinzaine de colonies qu'il soignait en connaisseur et avec amour.

Membre vétéran de la section et de la SAR, c'était un membre très fidèle que l'on rencontrait dans toutes les manifestations.

Nous gardons un très bon souvenir de cet apiculteur et nous présentons à sa famille notre vive sympathie.

J.C.

Communiqués

INSPECTION DES RUCHERS DANS LE CANTON DE VAUD

Un recensement officiel des ruchers aura lieu le **19 avril 1974**.

Pour cette date, les apiculteurs doivent annoncer par écrit, à l'inspecteur régional des ruchers, l'effectif de leurs colonies, sauf s'il n'y a pas eu de modification importante depuis le dénombrement du 21 avril 1973.

Service vétérinaire cantonal, Lausanne.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Les apiculteurs qui voudraient mettre à disposition leur rucher pour les « visites de ruchers » de cette saison, sont priés de prendre contact avec le président, d'ici au mardi **16 avril 1974**.

Nous rappelons que ces visites ont lieu le dimanche après-midi et sont destinées à intéresser et instruire les jeunes apiculteurs et en particulier les personnes qui ont assisté à nos séances d'information en février.

Ces visites sont un stimulant pour l'apiculteur qui présente ses ruches.

Il est à souhaiter que les apiculteurs qui n'ont pas encore eu l'occasion de présenter leur rucher puissent le faire.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE SION ET ENVIRONS

Un cours apicole sera donné le **samedi 20 avril 1974 à 14 h.** au rucher de **M. Berthod au Bois de la Borgne**.

Thème du cours : visite des colonies, pose des cires gaufrées et divers. Invitation cordiale à tous.

Le comité.

CONFRÉRIE DES APICULTEURS DU VALAIS CENTRAL

Nous vous rappelons que nous avons convenu de nous rencontrer le **12 mai 1974, à 13 h.** au rucher de notre collègue **Robert Praz** près de l'embouchure de la Borgne.

Les dévoués.

Convocations

SECTION DU GROS-DE-VAUD

Il est rappelé aux membres que l'assemblée prévue est fixée au **samedi 6 avril 1974, à 20 h., à l'Hôtel de Ville d'Echallens.**

Ordre du jour : Travaux de saison au rucher. Invitation cordiale à tous.
Le comité.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle le **lundi 8 avril 1974, à 20 h. 30**, au local, **Brasserie Feldschlösschen**, route des Jeunes, Acacias.

Projection du film « Les producteurs de miel de forêt », avec introduction de notre collègue Paul Zimmermann.

Les personnes désirant participer à un de nos cours apicoles : débutants et élevage de reines, sont priés de s'inscrire sans tarder. *Le comité.*

FÉDÉRATION JURASSIENNE D'APICULTURE

L'assemblée des délégués de la Fédération jurassienne d'apiculture a été fixée au **samedi 27 avril 1974 à 14 h., au Restaurant de la Demi-Lune, à Saint-Ursanne.** Ordre du jour : statutaire avec nomination d'un nouveau président. Selon l'article 6 des statuts de la fédération, les présidents convoquent les délégués de leur société. *Le comité.*

SECTION LA CÔTE NEUCHÂTELOISE

Mercredi 10 avril 1974, à 20 h., à l'Hôtel du Soleil, Neuchâtel, petite salle au 1^{er} étage.

Réunion amicale avec causerie, au cours de laquelle chacun pourra exposer ses problèmes. Nous espérons que cette nouvelle forme de réunion aura du succès auprès de nos membres. *Le comité.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE

Les membres de la société sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu **samedi 6 avril 1974, à 20 h.** au Café de la Parquerterie à **Mézières**.

Tractanda habituel. Conférence. Invitation cordiale à tous les apiculteurs. *Le comité.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

La prochaine amicale est fixée au **samedi 27 avril 1974, à 14 h.**, au rucher de M. **Alexis Aviolat** à Mont-Pellaux, commune de Forel.

Pour y accéder, suivre la route Grandvaux-Forel, prendre la première route à droite après le collège des Monts-de-Grandvaux. A 500 mètres de cette bifurcation, un écriteau indiquera l'emplacement du rucher.

En cas de mauvais temps, l'amicale est renvoyée au 4 mai.

Rectification

Le compte rendu de l'assemblée générale comportait plusieurs lapsus, ainsi : M. Jean Ache est en réalité Jean **Aebi** ; M. Lonca, caissier, M. **Zonca** ; M. Alexis Borlat, M. **Alexis Aviolat**.

Nous prions les membres dont le nom a été défiguré de bien vouloir nous excuser. *Le comité.*

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SECTION DE MARTIGNY

Nous portons à la connaissance des membres de la section que l'assemblée annuelle de section aura lieu le **dimanche 28 avril 1974 à Saxon, Café du Centre, à 14 h. 30.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée ; 2. Lecture du P.V. de l'assemblée du 15. 4. 73 à Saillon ; 3. Rapport du caissier et des réviseurs des comptes ; 4. Approbation des comptes de la section ; 5. Rapport du président ; 6. Renouvellement du comité ; 7. Admission des nouveaux membres ; 8. Fixation du lieu de l'assemblée 1975 (selon turnus : Riddes) ; 9. Fixation de la cotisation annuelle ; 10. Sortie annuelle ; 11. Remise des distinctions pour 25 et 40 années de fidélité à la section et à la SAR (25 ans : Mme Pointet, Charrat, M. Emile Fort, Riddes ; 40 ans, M. Paul Meunier, Chemin-Dessous) ; 12. Divers.

A l'issue de l'assemblée, nous aurons le privilège d'entendre M. Jean-Michel Berthod, inspecteur des ruchers à Sion sur « **L'apiculture d'aujourd'hui** ».

Nous invitons tous nos membres à réserver leur dimanche pour assister à cette assemblée et à amener avec eux les apiculteurs qui ne font pas encore partie de la section.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DISTRICT DE MONTHEY

Notre assemblée générale ordinaire aura lieu **samedi 20 avril 1974, à 20 h., au Café Helvetia à Montheys.**

Ordre du jour :

1. Bienvenue ; 2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; 3. Rapport du président ; 4. Rapport du caissier ; 5. Rapport des vérificateurs ; 6. Rapport des inspecteurs ; 7. Remise des distinctions et diplômes ; 8. Elections statutaires ; 9. Divers ; 10. Projection d'un film sur les miellats commenté par M. Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers.

Nous vous invitons à venir nombreux à notre assemblée et de prendre une part active aux délibérations.

Le président, Alexis REY.

Le secrétaire, Roland MAX.

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE MARLY ET ENVIRONS

C'est à Marly que les apiculteurs de cette région avaient été convoqués pour leur assemblée générale le 10 mars dernier.

En déclarant l'assemblée ouverte, M. Macherel, président, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et plus particulièrement à M. Alphonse Balmer, nouveau conseiller communal de Marly, M. Georges Fragnière, membre du comité central, et les membres vétérans. Les délégués de la Société de la Broye, qui avaient leur assemblée le même jour, sont excusés. M. Macherel propose tout d'abord une modification au tractanda, en y ajoutant au point 2 : augmentation des cotisations.

La lecture du protocole ne donnant lieu à aucune observation, il est adopté à l'unanimité ; il en va de même des comptes. Remerciements sont adressés aux secrétaire et caissier pour leur excellent travail.

Après avoir rappelé la mémoire de nos disparus, M. Henri Macherel donne connaissance de son 22^e rapport.

Même si l'année a été médiocre, notre société a fait preuve d'une belle vitalité. Ce mérite revient certainement à l'intérêt que nous portons tout au long de l'année à la cause apicole et plus spécialement aux apiculteurs qui se sont préparés pour le concours des ruchers, lequel a été un brillant succès. Un grand merci à tous les concurrents au nombre de 7, et à ceux qui ont été les instruments de leur préparation. Ces membres sont, en catégorie B (max. 150 points) : M. Léonard Burgy, 145 points, médaille d'or, et médaille d'or également de la Fédération romande d'apiculture offerte au meilleur apiculteur de l'année ; M. Georges Fragnière, 143 points ; M. Casimir Clément, 141 points. En catégorie A : MM. Paul Meuwly et Léonard Schorderet, 90 points, M. Alphonse Spielmann et M. Laurent Fragnière, 85 points.

La moyenne du miel récolté en Suisse a été très faible. Nos régions ont été quelque peu avantagées sans pour autant qu'elles nous aient donné satisfaction.

L'état sanitaire de nos ruchers est satisfaisant, malgré quelques cas de loque. Tous ces derniers ont été traités grâce à la diligence de nos inspecteurs.

L'année a été parsemée de trois séances pour tous nos membres et huit conférences et visites de ruchers dans le cadre de la préparation des candidats au concours des ruchers.

En terminant, M. Macherel adresse ses remerciements à ses collègues du comité, à ceux qui s'occupent des dépôts de sucre, à ceux aussi qui mettent leurs ruchers à disposition afin de rendre les réunions plus vivantes.

Rapports des inspecteurs de ruchers : on signale 6 cas de loque avec 12 colonies détruites, 1 cas grave de couvain calcifié avec destruction de la colonie. Notre inspecteur recommande de bien surveiller nos colonies au printemps en observant le trou de vol.

Contrôle des miels : 12 apiculteurs l'ont fait contrôler portant sur une récolte de 1,400 kg. Ce miel était de très bonne qualité et propreté. De plus, son homogénéité était remarquable ; un miel qui a reçu les félicitations du contrôleur de la Romande.

Station de Coppi : afin d'éviter une consanguinité, une nouvelle souche, en provenance du Liebefeld, a été amenée à notre station. 259 ruchettes ont été apportées, 199 fécondées : 74 % de réussite.

Divers : plusieurs problèmes ont été traités dans ce chapitre et il serait trop long de les détailler. Disons simplement que ce fut une assemblée très intéressante qui a montré une fois de plus la vitalité de notre section que dirige avec adresse M. Macherel.

G. Horner.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Comme de coutume nos membres se sont retrouvés pour le souper traditionnel au Restaurant du Cheval Blanc à Boinod.

C'est une cohorte d'une quarantaine d'apiculteurs et amis qui se retrouvent autour d'une table où tout le monde fut servi à la perfection et put se donner aux joies de la gastronomie. (Merci à M. et M^{me} Bubloz).

La soirée fut agrémentée d'un film de M. Mövli, de La Côtes-aux-Fées (pays où fleurit la gentiane), un film vieux de vingt ans qui retrace la vie de nos vieux paysans ainsi que celle de la flore du Jura. Une merveille de revoir cette campagne il y a vingt ans en arrière, où le paysan travaillait sans machine et ce, pendant les quatre saisons. Le vieux triangle tiré par huit chevaux dans la haute neige, un émerveillement pour les jeunes qui n'ont pas connu ce mode de débarrasser la neige ; cette flore du Jura, avec ses couleurs si diverses, comme nous aimons la revoir. Merci à notre président et au comité de nous avoir fait passer une soirée inoubliable.

C'est très tôt dimanche matin que les derniers apiculteurs ont repris le chemin du retour.

T.B.

FÉDÉRATION VAUDOISES DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE

C'est le samedi 16 février 1974, au Café du Rond-Point à Lausanne, qu'a eu lieu l'assemblée annuelle des délégués de la FVA.

Séance ouverte à 14 h. par M. Marc Léchaire, président, devant une soixantaine de délégués représentant 18 sections, soit 1500 membres environ.

Le président souhaita une cordiale bienvenue à tous et en particulier à MM. Auguste Gonnet et Daniel Félix, présidents d'honneur, Georges Aubert, inspecteur cantonal des ruchers, R. Bovey, président SAR, MM. Merminod et Paroz, du même organisme, et M. Ed. Bassin, membre d'honneur.

Le procès-verbal de la dernière assemblée 1973 et les divers rapports l'accompagnant furent adoptés à l'unanimité.

Dans son rapport présidentiel, M. Léchaire releva l'excellent travail fourni par le groupement d'élevage de l'Hongrin, à la tête duquel œuvre un nouveau président, M. Robert Steiger, d'Yverdon, lequel présidera les destinées des apiculteurs-éleveurs vaudois. Il remercia également ses collègues du comité pour le travail effectué et il se félicita de la parfaite entente qui y règne.

Pour le prochain exercice, le comité est donc composé de la façon suivante :

Président : M. Marc Léchaire, Lausanne ; vice-président : Adrien Paroz, Vevey ; secrétaire vulg. apicole : Jean-Pierre Guillet, Noville ; caissier : Paul Borgeaud, Echallens ; secrétaire P.-V. : Robert Steiger, Yverdon.

La commission de gestion pour la prochaine révision sera composée des sections de Payerne et Bière.

Pour la vulgarisation apicole vaudoise, l'activité 1973 a été assez faible. Cependant, dans son rapport très complet, M. J.-P. Guillet releva l'excellent travail de certains conseillers apicoles, lesquels ont œuvré et organisé de nombreuses réunions de groupes, ainsi que des conférences dans les écoles. Ceci est assez important à notre époque de loisirs ; d'autant plus que c'est souvent à l'âge scolaire que l'intérêt se manifeste pour ce genre d'activité accessoire... Actuellement, les conseillers apicoles vaudois sont au nombre de vingt. Aussi, le service de vulgarisation apicole de votre fédération recommande-t-il à chaque comité de section d'utiliser les services de ces spécialistes chaque fois que faire se peut.

Le mandat SAR de notre membre du comité FVA, M. Adrien Paroz, arrivant à échéance, il est proposé de le reconduire, ce qui est fait par acclamation.

Dans un rapport précis, notre dévoué inspecteur cantonal, M. G. Aubert, nous donna un aperçu de l'état sanitaire du rucher vaudois. Après un tour d'horizon suisse, il signala que c'est 3 cas d'acariose, 1 de loque européenne et 10 d'américaine qui ont été annoncés à ses services. Il semble donc que, pour une fois, le rucher vaudois dans son ensemble se porte bien ; en regard de certains cantons : St-Gall, 140 cas d'acariose, et Tessin, 40 cas de loque américaine et 603 ruches brûlées... Avis donc aux amateurs de reines sans certificats, provenant de ces régions. Finalement, M. Aubert annonça une bonne nouvelle à l'assemblée, en particulier aux éleveurs de reines vaudois. Il s'agit de la mise à ban d'une région du Jura vaudois, en particulier du côté de St-Cergue, ceci pour une station de fécondation.

Aux propositions individuelles, diverses résolutions ont été prises. La principale concerne les Agites, ces pâturages au-dessus de Corbeyrier et dont la presse a abondamment parlé ces dernières semaines, au sujet d'un projet de station touristique. L'assemblée des délégués à l'unanimité appuie sans limite les opposants à ce projet : la S.P.N., S.O.S. Préalpes et des particuliers de la région d'Aigle. Elle est d'avis que ce lieu d'apiculture pastorale, pas très éloigné de la station de fécondation de l'Hongrin, doit être épargné de la mainmise des promoteurs immobiliers.

Il fut question aussi de la mise sur pied d'un concours de dessins, photogra-

phies, étiquettes, etc., sans oublier l'éventuelle mise en place d'un rucher pilote de fécondation. Sur cet objet, il y aura lieu de revenir avec un budget précis, pour l'assemblée de l'an prochain.

Des vœux et félicitations furent adressés à un apiculteur vaudois, M. Louis Roussy, d'Aigle, lequel à 80 ans vient d'être décoré le premier, par Apimondia, de la plus haute distinction jamais décernée par cet organisme. M. Léchâtre félicita également M. Bovey, président SAR, pour sa flatteuse nomination au comité d'Apimondia. Ce sont vraiment de bonnes nouvelles qui honorent l'apiculture vaudoise.

Il fut aussi question de la pénurie de miel et de sucre, enfin de la forte hausse de cette dernière denrée sur le plan mondial. Selon certaines sources bien informées, il ne faut pas s'affoler. A titre d'information, les différents dépôts FVA livrent franco domicile à Fr. 165.— les 100 kg.

L'assemblée s'est terminée par la vision de deux films SAR d'actualité, traitant des débuts en apiculture et des diverses maladies du rucher.

J.-P. G.

Je cherche d'occasion : 1 extracteur universel et 1 cérificateur solaire.

S'adresser à Pfund, 2067 Chaumont — tél. entre 18 et 19 heures au numéro (038) 33 43 88 ou (038) 33 24 37.

A vendre pour raison d'âge :

un rucher pavillon Bürki de 20 ruches peuplées

ainsi que 22 ruches DB peuplées ; un extracteur électrique et matériel apicole.

S'adresser à Emile Kistler, 1065 Thierrens s/Moudon.

A vendre pour raison d'âge, quelques ruches DB vides, extracteur, clarificateur, matériel divers, ainsi que cadres de hausses batis.

J. Rudolf, ch. de Champ. Coco 6, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 28 05.

A vendre

50 ruches

bien peuplées ainsi que tout le matériel apicole pour DT et DB. Le tout en très bon état.

S'adresser au téléphone (021) 81 17 25.

Communiqué

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA BÉROCHE ET ENVIRONS

Réunion mensuelle et cours : le lundi 8 avril 1974, à 20 h., à l'Hôtel de la Poste à Saint-Aubin.

Le comité.